

A TOUTES NOS STRUCTURES
« Branches services publics et services de santé »

ÉLECTIONS CNRACL 2021
FORCE OUVRIÈRE conforte sa 3^{ème} place chez les actifs

Mes cher(es) camarades,

Le 25 mars 2021 à 2 heures, les résultats du scrutin ont été officialisés par les services de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Le premier constat qui apparaît ces résultats est une baisse significative de la participation à ce scrutin de 50 % chez les actifs (31,63 % en 2014) et de 12 % chez les retraités (41,80 % en 2014). Le taux de participation pour les deux collèges (actifs et retraités) est de 21,07 %.

Cette participation moyenne démontre une fois de plus que le vote par correspondance, ou électronique ne remplace pas le vote physique que Force Ouvrière continuera de défendre surtout dans la perspective des élections professionnelles de décembre 2022.

Une analyse plus précise est indispensable et sera faite dans les jours à venir.

Les résultats sont les suivants :

Collège n°5 - Affiliés Actifs	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés	%
	2 443 328	397722	2645	809	394268	16,28%

Résultats par O.S	FORCE OUVRIERE	71026	18,01 %
	C.G.T	113399	28,62 %
	C.F.D.T	77369	19,62 %

Le pourcentage de voix pour Force Ouvrière est quasiment identique par rapport au précédent scrutin de 2014 (18,79 %), ce qui nous permet de maintenir notre poste au Conseil d'Administration de la CNRACL.

Titulaire : Francis VOILLOT ;
Suppléant : Dominique REGNIER.

Collège n°6 – Retraités

	<i>Inscrits</i>	<i>Votants</i>	<i>Blancs</i>	<i>Nuls</i>	<i>Exprimés</i>	<i>%</i>
	1 358 726	394380	794	1796	391790	29,03 %

Résultats par O.S	FORCE OUVRIÈRE		
		60498	15,44 %
	C.G.T	93858	23,96 %
	C.F.D.T	82637	21,09 %

Ce résultat ne permet pas à Force Ouvrière de conserver notre poste de titulaire chez les retraités au Conseil d'Administration de la CNRACL.

La Fédération remercie les militants et nos structures syndicales pour leur engagement dans cette campagne. Ce résultat doit nous servir dans la perspective de la future campagne électorale que nous allons mener pour les élections professionnelles de la Fonction Publique de décembre 2022.

Les élus Force Ouvrière au Conseil d'Administration de la CNRACL s'engagent à porter haut et fort au cours du mandat les positions et revendications de notre Fédération.

- ✓ L'intégration de toutes les primes et indemnités dans le calcul à la retraite,
- ✓ Le maintien et l'extension de la catégorie active aux métiers exposés,
- ✓ Le droit à la retraite à taux plein à 60 ans,
- ✓ Le maintien de la règle de calcul de la retraite sur la base de l'indice détenu au cours des 6 derniers mois,
- ✓ L'augmentation régulière et conséquente des pensions,
- ✓ Le retour à la péréquation salaires/retraites,
- ✓ Le maintien et le développement du Fonds d'Action Sociale (FAS) pour répondre aux besoins vitaux des retraités.

**AVEC LES ÉLECTEURS QUI PARTAGENT L'AMBITION DE FORCE OUVRIÈRE,
NOUS SOMMES PLUS FORTS POUR PORTER LES REVENDICATIONS !!!**

Le secrétariat fédéral

Paris, le 24/03/2021